

Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel

Référence : Dahir n° 1-09-15 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08

Bulletin officiel : B.O. n° 5714 du 5 mars 2009

Domaines concernés : Droit des affaires

La loi 09-08 encadre la collecte et le traitement des données personnelles par les entreprises et les administrations, crée la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) et consacre les droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition.

Obligations du responsable de traitement

- Traitement loyal et licite, finalité déterminée, données adéquates et proportionnées, durée de conservation limitée (art. 3).
- Consentement de la personne concernée ou autre fondement légal (art. 4).
- Déclaration préalable ou autorisation de la CNDP selon la nature des données (art. 12) ; autorisation pour les transferts hors Maroc vers des pays n'assurant pas un niveau de protection suffisant (art. 43 et 44).
- Sécurité et confidentialité des traitements (art. 23 et 24).

Sanctions

- Amendes de 10 000 à 300 000 dirhams et peines d'emprisonnement pour les traitements sans formalité, les détournements de finalité et les transferts illicites (art. 51 et suivants).

Articles clés

ART. 1

L'informatique est au service du citoyen et évolue dans le cadre de la coopération internationale. Elle ne doit pas porter atteinte à l'identité, aux droits et aux libertés collectives ou individuelles de l'Homme.

Points de vigilance de l'avocat

- Tout site web, fichier client ou système de vidéosurveillance suppose une formalité auprès de la CNDP.
- Les entreprises traitant des données de résidents européens cumulent loi 09-08 et RGPD.

Fiche établie par Maître Mouad Lahfaia, avocat au Barreau de Rabat. 69 Rue Tansift, Apt 6, Agdal, Rabat 10090, Maroc · +212 808-507367 · cabinetlahfaia@gmail.com

Document d'information générale. Seule la version publiée au Bulletin officiel du Royaume du Maroc fait foi ; les articles cités peuvent avoir été modifiés depuis la rédaction de cette fiche. Dernière mise à jour : 1 octobre 2026.